

*Les subsides*

C'est ça la situation actuelle au Canada et elle se détériore d'une semaine à l'autre. Ces gens n'ont droit ni à l'assurance-chômage ni aux allocations de bien-être. Ils ne peuvent plus toucher les prestations d'assurance-chômage ou en ont touché pendant plus d'un an et ne peuvent plus en recevoir. S'ils ont la chance de posséder une petite maison, et qu'ils se rendent au service des ressources humaines, on leur dit qu'à cause de cela, ils ne peuvent toucher d'allocations de bien-être. Ils doivent d'abord perdre leur maison. Ce sont des gens qui ont travaillé pendant peut-être 15 ou 25 ans et qui, sans qu'ils n'y soient pour rien, se retrouvent dans le dénuement le plus complet.

L'année dernière, monsieur l'Orateur, l'Armée du Salut a donné des coupons alimentaires à 151 membres de ma collectivité. Au cours des quatre premiers mois et demi de cette année, 427 coupons alimentaires ont été distribués. Le foyer pour hommes que dirige l'Armée du Salut est à peu près complet tous les jours. Le nombre de repas qui y sont servis a beaucoup augmenté depuis l'année dernière. L'Église Unie du Canada nourrit dix familles par semaine avec des paniers de provisions. L'accueil d'urgence pour les femmes procure un toit à 50 femmes chaque mois, mais bien entendu après 30 jours elles en sont chassées. Ce sont bien souvent des femmes qui ont quitté leur foyer parce qu'elles étaient maltraitées. Après 30 jours, on s'attend à ce qu'elles aient trouvé un emploi et se soient prises en main, ce qui est tout à fait impossible.

C'est le genre de choses qu'on voit dans le pays aujourd'hui. On peut dire que la situation est grave lorsque les députés doivent envisager d'ouvrir un comptoir de distribution alimentaire dans leurs bureaux de circonscription pour nourrir un nombre croissant d'électeurs. Que doit-on penser du gouvernement du Canada? Dans quel genre de pays vivons-nous, se demande mon collègue, le député de Mission-Port-Moody (M. Rose).

C'est un incident impliquant une de mes électrices de 70 ans qui illustre le mieux, je pense, les résultats de la mauvaise gestion et de l'incurie du gouvernement fédéral. Cette femme et son mari ont acheté une modeste maison unifamiliale de trois chambres à coucher en 1949. Cette maison a été la sienne pendant 32 ans. Entre-temps, son mari est décédé et elle est veuve depuis près de 23 ans. Au cours des quelques dernières années, comme elle approchait de l'âge de la retraite, elle a décidé de consacrer toutes ses économies, tout l'argent qu'elle avait gagné, à la rénovation de cette maison. Elle a fait mettre un toit neuf sur sa maison, de nouvelles fenêtres en aluminium, de nouvelles portes, un nouveau revêtement en aluminium. Elle a fait poser des tapis neufs. Elle a fait refaire l'installation électrique. Elle a fait poser une tuyauterie en cuivre et un nouveau chauffage au gaz. Elle a également fait poser de la mousse isolante d'urée-formol. Tout son argent et tous ses rêves sont allés dans la modeste maison où elle avait vécu avec son mari pendant 32 ans.

● (1710)

Tout de suite après la pose de la mousse, elle est devenue très malade: maux de tête, maux de gorge et troubles respiratoires. Pour cette raison, elle a dû dormir dans son garage pendant quelques mois. Il fait froid à Kamloops l'hiver; donc cela n'a pu durer très longtemps. Elle est allée voir son avocat pour essayer de faire bouger les choses. Elle ne pouvait tenir pendant la journée que 15 à 20 minutes dans la maison. Mais à chaque fois il lui fallait consulter le médecin. Donc elle a dû

déménager. Elle a essayé de vendre la maison. Elle était aux abois, n'ayant aucun revenu. L'agence immobilière a essayé de vendre la maison, mais personne n'en voulait, même pour rien.

Puis est venu un promoteur immobilier qui s'est dit intéressé par le terrain. Il lui a dit qu'il referait la maison et paierait le terrain \$13,000. Elle a accepté et a regardé le bulldozer mettre par terre la maison à laquelle elle avait consacré chaque cent imaginable pour se monter un petit nid pour sa retraite. Inutile d'ajouter que les larmes lui coulaient en voyant balayer son rêve.

Une fois payé l'avocat, qui avait essayé de faire bouger le gouvernement fédéral et après avoir renoncé à son rêve et à sa maison, il ne lui est plus resté que deux valises. Voilà véritablement tout ce qu'il restait à cette vieille femme. Elle est venue à mon bureau de circonscription me demander ce que je pouvais faire pour elle. Je lui ai répondu que nous pourrions peut-être lui obtenir \$5,000. Est-ce que ce n'est pas merveilleux, monsieur l'Orateur?

**M. Benjamin:** Il y a un libéral qui sourit de l'autre côté.

**M. Riis:** Certains libéraux rigolent. Ils trouvent cela très drôle. Quelle bonne blague, cette femme sur le pavé avec ses deux valises, grâce aux promesses libérales. Eh bien, je réponds aux députés d'en face que c'est eux que la population canadienne trouve drôles. Pour pouvoir rire du malheur de cette femme parmi tant d'autres, il faut être très bizarre. Toute leur bande d'ailleurs est très drôle.

Nous voici au bord de la dépression. Ce n'est nulle part plus visible qu'en Colombie-Britannique. Notre industrie numéro un, l'industrie forestière, a le quart de ses effectifs sans travail. Il y a 12,837 travailleurs de l'IWA en chômage. En outre, les travailleurs des pâtes et papiers...

[Français]

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre! L'honorable secrétaire parlementaire invoque le Règlement.

**M. Tousignant:** Monsieur le président, je voudrais faire remarquer à l'honorable député que nous ne rions pas de cette pauvre dame. Nous rions plutôt de la façon crocodile dont ces gens décrivent une situation.

[Traduction]

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre, s'il vous plaît! Il n'y a pas de quoi recourir au Règlement.

**M. Riis:** Monsieur l'Orateur, je ne regrette pas d'avoir éprouvé de la pitié pour mon électrice. Si le député croit qu'il y a lieu de rire de ma conduite parce que je m'inquiète pour mes électeurs à cause de la politique de son gouvernement, je ne vois pas pourquoi je m'excuserais.

Je veux maintenant parler pendant quelques instants de la situation économique en Colombie-Britannique. Un quart des travailleurs de l'IWA sont sans travail. Dans deux ou trois semaines, environ 10 p. 100 des travailleurs des pâtes et papiers se joindront à eux. Dans l'industrie minière, qui est la deuxième en importance en Colombie-Britannique, d'ici l'été, 50 p. 100 de la population active sera touchée par des mises à pied, et des fermetures d'usines entraîneront le licenciement de 9,000 travailleurs. En mai, les faillites d'entreprises en Colombie-Britannique ont augmenté de 140 p. 100. Les mises sous